

Arrêts fédéraux, règlement à publier ultérieurement

L'Assemblée fédérale a adopté, au cours de la session d'automne, le règlement et les arrêtés fédéraux suivants:

- Règlement du Conseil national (RCN) (Droit parlementaire. Modifications diverses). Modification du 3 octobre 2008 (FF 2008 1687).

Ce règlement sera publié dans le Recueil officiel du droit fédéral dès que la base légale sur laquelle il se fonde sera en vigueur.

- Arrêté fédéral du 18 septembre 2008 relatif à l'approbation de la Déclaration du 30 mars 2007 de certains Gouvernements européens relative à la phase d'exploitation des lanceurs Ariane, Vega et Soyouz au Centre spatial guyanais (FF 2008 1353);
- Arrêté fédéral du 24 septembre 2008 relatif à l'approbation d'un protocole modifiant la Convention contre les doubles impositions avec l'Argentine (FF 2007 7953).

Ces arrêtés fédéraux seront publiés dans le Recueil officiel du droit fédéral, en même temps que les accords qu'ils concernent, dès que ceux-ci entreront en vigueur pour la Suisse.

21 octobre 2008

Chancellerie fédérale

Arrêtés fédéraux, règlement à publier ultérieurement

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	42
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	21.10.2008
Date	
Data	
Seite	7761-7762
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 206

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.